

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le lundi 11 décembre 2023 à 20h50 au Centre Intergénérationnel, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Marie-Claude Létourneau-Larose, Luce Bouley et Hélène St-Cyr et messieurs les conseillers Michel Rhéaume et Jean Roy, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal Binet.

La directrice générale et greffière-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Assiste également le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement et greffier-trésorier adjoint Jérôme Grondin. À l'ouverture de la séance, il est noté l'absence du conseiller Sylvain Jacques.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

- 1 **Adoption de l'ordre du jour;**
- 2 **Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024;**
- 3 **Publication des prévisions budgétaires pour l'année 2024;**
- 4 **Période de questions;**
- 5 **Levée de la séance.**

23-12-378 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23-12-379 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

Suivant la présentation, Monsieur le Maire présente et commente les grandes lignes des prévisions budgétaires de l'année 2024, lesquelles sont :

RECETTES	
Taxes	6 301 610 \$
Tenant lieu de taxes	72 086 \$
Revenus de source locale	915 632 \$
<u>Transferts</u>	<u>906 236 \$</u>
TOTAL DES RECETTES	8 195 564 \$
DÉPENSES	
Administration générale	1 201 070 \$
Sécurité publique	646 655 \$
Transport routier	2 276 330 \$
Hygiène du milieu	1 213 390 \$
Santé et bien-être	34 780 \$
Urbanisme et mise en valeur	635 179 \$
Loisirs et culture	685 410 \$
Frais de financement	561 300 \$
Remboursement de la dette	709 600 \$
Activités d'investissement	81 250 \$
Réserves financières	193 100 \$
<u>Affectation</u>	<u>(42 500) \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES	8 195 564 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Adstock pour l'année 2024, lesquelles prévisions de revenus et de dépenses, préalablement étudiées et obtenant consensus par les membres du conseil, se chiffrent à 8 195 564 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23-12-380

PUBLICATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

En vertu de l'article 957 du Code municipal, la Municipalité se doit de publier un document explicatif concernant les prévisions budgétaires. Étant donné que le journal local L'Arrivage est diffusé sur le territoire de la municipalité est conforme aux exigences prévues au 2^e alinéa de l'article 437.1 du susdit Code, le document y sera publié.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,
Appuyé par la conseillère Hélène St-Cyr,

Et résolu de publier les documents explicatifs des prévisions budgétaires 2024 dans le journal local L'Arrivage, sur le site web et le compte Facebook de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

23-12-381

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu de lever la séance à 22H02.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

Le maire,

La Directrice générale et greffière-
trésorière,

Pascal Binet

Julie Lemelin